

raisons. Si paradoxal que celui puisse paraître, j'ai pressenti que le rayonnement de la francophonie canadienne pourrait s'étendre à ces deux pays anglophones, membres comme nous du Commonwealth. Les autorités ghanéennes nous ont même proposé un programme de coopération pour favoriser la bilinguisation de leur service diplomatique; et les députés peuvent être assurés que nous étudierons cette proposition avec sympathie.

Il va sans dire que j'ai tenu, en Haute-Volta comme en Côte d'Ivoire, à passer en revue les affaires de la Francophonie et à réitérer l'appui que le Canada n'a eu de cesse d'accorder, depuis la première heure, à l'Agence de coopération culturelle et technique. J'ai fait valoir l'intérêt qu'il y avait pour nous tous de favoriser l'élargissement et l'expansion de l'activité de l'Agence. Dans cette perspective j'ai informé mes hôtes que la délégation canadienne proposerait l'établissement d'un fonds multilatéral de coopération technique lors de la prochaine conférence générale de l'Agence, en octobre 1975. J'ai exprimé l'espoir que cette proposition canadienne serait examinée avec sympathie par les autorités voltaïques et ivoiriennes.